

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# ANNALES

DE LA

# BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

---

Vol. 5. Lévis, Décembre, 1877. No. 9.

---

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

---

## SOMMAIRE :

Les restes mortels de Monseigneur de Laval.—Stromates du Père Clément : le martyr de Ste. Cécile.—Quelques mots de Monseigneur Conroy.—Le Pape.—Projet de réunion des élèves du Séminaire de St. Hyacinthe.—Actions de grâces à la Bonne Ste. Anne.—Dons à la Bonne Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

---

## LES RESTES MORTELS DE MGR. DE LAVAL.

*L'Abeille*, une charmante petite feuille qu'édi-  
taient autrefois les élèves du Séminaire de  
Québec, et qui vient de ressusciter par les soins  
zélés des Directeurs de cette maison, publie,  
sous le titre indiqué plus haut, une notice très-  
intéressante. Ce travail se recommande à tous  
les Canadiens tant au point de vue de l'histoire  
nationale que de la religion ; car, ne l'oublions  
pas, Monseigneur de Laval, en jetant les fonde-  
ments d'une église vaillante et dévouée sur les  
bords du St. Laurent, assurait par là même,  
comme nous l'a prouvé, l'histoire, la grandeur  
et la prospérité du Canada.

Aux serviteurs de Ste. Anne, le saint premier

évêque de Québec apparaît comme un modèle, nous dirions presque, comme le fondateur de la dévotion envers cette bienveillante protectrice du pays. Le sanctuaire de Ste. Anne de Beauport, illustré par tant de prodiges, ne s'élève-t-il pas dans un territoire dont Monseigneur de Laval possédait la propriété, et qu'il a légué au Séminaire de Québec pour des fins de bienfaisance ? Rappelons-nous les paroles de ce saint prélat, après avoir examiné le recueil des *Miracles de Ste. Anne*, publié par Messire Thomas Morel, curé de la paroisse de Ste. Anne. " Nous le confessons, dit-il, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette église naissante, que la dévotion spéciale que portent à Ste. Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples."

Le 3 décembre de l'année 1667, Monseigneur de Laval donnait une autre preuve éclatante de sa dévotion envers la Bonne Ste. Anne. Dans un mandement par lequel il érigeait sa fête en fête d'obligation pour toute l'étendue de la Nouvelle-France, il exprime son intention de rehausser par là la vénération envers cette Grande Thaumaturge, " parce que, dit-il, le christianisme a un besoin tout particulier de puissants protecteurs au ciel, et que nous avons reconnu un concours général de tous les fidèles à recourir, en tous leurs besoins, avec une piété et dévotion singulières, à la bienheureuse Ste. Anne, et même qu'il a plu à Dieu, depuis plusieurs années, faire paraître, par beaucoup d'effets

et secours miraculeux, que cette dévotion lui est très-agréable, et qu'il reçoit volontiers les vœux qui lui sont présentés par son moyen. Comme dans toutes les paroles, se trahit le dévouement du grand serviteur de Dieu pour la protectrice de sa jeune église ! Quelles arden-tes prières ce saint évêque a dû adresser à Ste. Anne pour la propagation et la conservation de la foi dans son immense diocèse ! Et qui oserait dire que la Bonne Sainte n'a pas exaucé ses vœux ? A peine deux cents ans, un neuvième de la vie passée de l'Eglise fondée par Jésus-Christ, se sont-ils écoulés, et dans le seul territoire soumis à la juridiction du premier évêque de Québec, le nombre des fidèles s'est tellement accru qu'il a fallu augmenter prodigieusement le nombre des pasteurs. Aujourd'hui, élus du St. Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu, soixante archevêques et évêques sont les successeurs de Monseigneur de Laval.

Nos lecteurs ont sans doute appris, il y a déjà quelque temps, par la voie des journaux, la découverte des restes mortels de Monseigneur de Laval. C'est en faisant faire des réparations sous le chœur de la Basilique de N. D. de Québec que le cercueil en plomb, contenant ses dépouilles, fut trouvé. En vertu d'une autorisation de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, les restes de Mgr. Laval ont été remis aux Directeurs du Séminaire de cette ville, pour y reposer dans l'édifice même qui raconte à tous les Canadiens sa grandeur d'âme et sa charité.

L'extrait suivant de *L'Abeille* fera connaître

aux lecteurs des *Annales* les renseignements que nous fournit l'histoire sur la mort et sépulture de Mgr. de Laval.

Nos lecteurs, dit l'auteur de la notice, nous sauront gré de transcrire ici l'acte de la sépulture elle-même :

“ Le neuvième may mil sept cent huit a esté  
 “ inhumé devant le grand autel de cette église  
 “ cathédralle et paroissiale, Mgr. François de  
 “ Laval premier Evêque de Quebec et de toute  
 “ la Nouvelle France, étant décédé le sixième  
 “ de ce mois, âgé de quatre vingt cinq ans,  
 “ ayant reçu tous les sacrements de l'église avec  
 “ un plein jugement et une dévotion édifiante.  
 “ Son corps a esté porté processionnellement  
 “ dans toutes les églises de la haute ville pour  
 “ satisfaire le désir des personnes de piété qui  
 “ l'avaient ainsi demandé.

“ Son convoy et son service a esté accompagné  
 “ d'une foule extraordinaire de peuple. Sa  
 “ première oraison funèbre a esté faite le même  
 “ jour par Monsieur Glandelet, vicaire général  
 “ et doyen de la dite cathédralle qui a fait aussi  
 “ son service et son enterrement en présence de  
 “ Monsieur Jaque Naudot, Intendant de ce  
 “ pays, du Sieur François Hazeur, conseiller,  
 “ etc., ce que je soussigné curé de Québec certifie  
 “ véritable.

“ (Signé) POCQUET.

L'histoire a conservé le souvenir du respect que l'on a témoigné aux restes de Mgr de Laval immédiatement après sa mort.

“ La foule entoura sa dépouille mortelle,” dit

M. le grand vicaire Langevin dans sa *Notice Biographique*, " et demeura jour et nuit avec " une sainte avidité, autour de sa bière, pour " faire toucher à son corps des chapelets, images " et autres objets de piété. Le corps fut exposé " pendant trois jours dans l'église, et les enfants " même criaient au milieu de la foule : ' laissez- " nous approcher, laissez-nous voir le saint.' "

" L'annaliste des Religieuses Ursulines rend " compte de l'impression que cette mort fit dans " les communautés.

" ' Les communautés religieuses ayant témoi- " gné un grand désir de voir les restes vénérés " du prélat défunt, les Messieurs du Séminaire " nous accordèrent cette faveur. On tendit les " églises de noir, et l'on fit au milieu une " élévation, toute entourée de lumières pour y " poser le précieux dépôt. Le troisième jour " donc, six ecclésiastiques qui se changeaient à " chaque station, portèrent le saint corps dans " les quatre églises de la haute ville, savoir : " chez les RR. PP. Franciscains, dans notre " petite chapelle, à l'église des RR. PP. Jésuites, " et en<sup>e</sup> à l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se diri- " gea vers la cathédrale pour l'inhumation. Le " clergé, y compris les enfants de chœur, était " bien de cent cinquante personnes ; tous les " curés de trente lieues à la ronde, s'étaient " rendus à Québec, et les Religieux s'étaient " joints au cortège. Jamais l'on n'avait vu en " ce pays de convoi de pompe funèbre semblable. " Aussi était-ce la pompe funèbre du saint " premier Evêque de la Nouvelle France ! "

Nous venons de voir que Mgr de Laval, après

son décès, a été exposé à la cathédrale. Mais où a-t-il rendu le dernier soupir ? Pour répondre à cette question intéressante, nous avons consulté l'Histoire manuscrite du Séminaire. Voici les renseignements qu'en y trouve :

Après l'incendie de 1705, Mgr de Laval fut l'hôte des RR. PP. Jésuites, pendant deux mois. Puis on lui dressa un petit appartement dans l'endroit du Séminaire que les flammes avaient épargné, c'est-à-dire, dans la partie la plus voisine de la cathédrale et la *porterie*, située à la place de la chapelle actuelle. Mgr de Laval était alors trop infirme pour dire la messe ; il avait à côté de sa petite chambre un oratoire où Mgr de S. Valier lui permit de garder le S. Sacrement et de faire dire la messe.

Ce renseignement est fourni par une lettre de M. Tremblay à Mgr de S. Valier, en date du 13 mars 1706, c'est-à-dire un peu plus de deux ans avant la mort de Mgr de Laval. Rien n'indique que plus tard il ait été obligé de changer de logis : il est donc probable que Mgr de Laval est mort dans cette partie du Séminaire bâtie à cette époque, à l'endroit même de la chapelle actuelle. Singulière et heureuse coïncidence, ménagée sans doute par la Providence Divine, et qui ramènerait après 170 années les cendres de Mgr de Laval au lieu où il rendit au Seigneur sa grande et sainte âme.

A l'aide de documents précieux qui font tout l'intérêt de cet article, nous venons de refaire l'histoire des dépouilles mortelles de Mgr de Laval. Lorsque le Séminaire aura déterminé l'époque où se fera la *déposition* solennelle de

ces précieux restes dans le caveau de la chapelle, qui doute du respect public avec lequel on saura les environner ? Oh ! si un jour l'Eglise allait les prendre de ses mains bénies pour les mettre sur nos autels, quelle joie enivrante s'emparerait de nos cœurs !



## STROMATES

DU PÈRE CLÉMENT.

A Rome, au second siècle (178), vivait la plus noble dame, la plus illustre vierge et la plus glorieuse martyre dont s'honore la sainte Eglise Catholique. Cécile venait d'ensevelir elle-même les corps sacrés de saint Valérien, son époux, de saint Tiburce, le frère de Valérien, et de saint Maxime, qu'elle avait convertis à l'évangile de Jésus-Christ, lorsqu'elle fut appelée à comparaître devant Almachius, le bourreau lui-même des trois martyrs.

Almachius frémit à la vue de la victime si douce et si fière. Cherchant à se donner de l'assurance, il feignit de ne pas reconnaître l'héritière des Cœcili, et il osa ouvrir ainsi l'interrogatoire :

“ Jeune fille, quel est ton nom ?

Cécile.

Quelle est ta condition ?

Libre, noble, clarissime.

C'est sur ta religion que je t'interroge.

Ton interrogation n'était donc pas précise, si elle donnait lieu à deux réponses.



D'où te vient cette assurance ?

D'une conscience pure et d'une foi sans déguisement.

Ignores-tu quel est mon pouvoir ?

C'est toi-même qui ignores quel est ton pouvoir. S'il te plaît de m'interroger à ce sujet, je puis te montrer la vérité avec évidence.

Eh bien ! parle ; je serai charmé de t'entendre.

Ta puissance, dit Cécile, est semblable à une outre remplie de vent ; qu'on vienne à percer l'outre avec une simple aiguille, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle semblait avoir de consistance a disparu.

Tu as débuté par l'injure, dit Almachius, et tu continues sur le même ton.

Il n'y a injure que lorsqu'on allègue des choses qui n'ont pas de fondement. Démontre que j'ai dit une fausseté, dit Cécile, je conviendrai alors de l'injure ; autrement, le reproche que tu m'adresses est une calomnie."

Ce début de l'interrogatoire nous montre jusqu'à quel point l'antique fierté romaine vivait encore à Rome chez les chrétiens de grande race, au moment où toute dignité tendait à disparaître sous l'abaissement de l'empire.

Almachius changea de discours, et s'adressant à Cécile : " Ignores-tu donc, lui dit-il, que nos maîtres, les invincibles empereurs, ont ordonné que ceux qui ne voudront pas nier qu'ils sont chrétiens, soient punis, et que ceux qui consentiront à le nier soient acquittés ?

— Vos empereurs vous trompent, dit Cécile, et ton Excellence avec eux. L'ordre que tu attestes toi-même avoir été porté par eux,

prouve seulement que vous êtes cruels et que nous sommes innocents. Si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser.

—Mais c'est dans leur clémence, dit Almachius, que les empereurs ont statué cette disposition ; ils ont voulu par là vous assurer un moyen de sauver votre vie.

—Est-il une conduite plus impie et plus funeste aux innocents que la vôtre ? dit Cécile. Vous employez les tortures pour faire avouer aux malfaiteurs la qualité de leur délit, le lieu, le temps, les complices ; s'agit-il de nous, tout notre crime est dans notre nom ; car vous savez que nous sommes innocents. Nous connaissons toute la grandeur de ce nom sacré, et nous ne pouvons en aucune façon le renier. Mieux vaut donc mourir pour être heureux, que de vivre pour être misérables. Vous voudriez nous extorquer un mensonge ; mais, en proclamant la vérité, c'est nous qui vous infligeons la plus cruelle torture.

—Choisis l'un de ces deux partis, dit Almachius : ou sacrifie aux dieux, ou nie simplement que tu sois chrétienne, et tu pourras te retirer."

A cette proposition un sourire de compassion parut sur les lèvres de Cécile. "Quelle humiliante situation pour un magistrat ! dit-elle ; il veut que je renie un nom qui témoigne de mon innocence, et que je me rende coupable d'un mensonge. Il consent à m'épargner, et il est prêt à sévir contre moi ; il semble ne rien voir, et rien n'est plus précis que son regard. Si tu

as envie de condamner, pourquoi exhortes-tu à nier le délit ? Si ton intention est d'absoudre, pourquoi ne te donnes-tu pas la peine de t'enquérir ?

—Mais voici les accusateurs, dit Almachius ; ils déposent que tu es chrétienne. Nie-le seulement, et toute l'accusation est mise à néant ; mais si tu persistes, tu reconnaîtras ta folie, lorsque tu auras à subir la sentence.

—Une telle accusation était l'objet de mes vœux, dit Cécile, et la peine que tu me réserves sera ma victoire. Ne me taxe pas de folie ; fais-toi plutôt ce reproche, pour avoir pu croire que tu pourrais me faire renier le Christ.

—Malheureuse femme, dit Almachius, ignores-tu donc que le pouvoir de vie et de mort m'a été conféré par les invincibles princes ? Comment oses-tu me parler avec cet orgueil ?

—Autre chose est l'orgueil, autre chose la fermeté, dit Cécile ; j'ai parlé avec fermeté, non avec orgueil ; car nous avons ce vice en horreur. Si tu ne craignais pas d'entendre encore une vérité, je te montrerais que ce que tu viens de dire est faux.

—Voyons, dit Almachius, qu'ai-je dit de faux ?

—Tu as prononcé une fausseté, dit Cécile, quand tu as dit que tes princes t'avaient conféré le pouvoir de vie et de mort.

—Comment ai-je menti en disant cela ?

—Oui, et si tu me l'ordonnes, je prouverai que tu as menti contre l'évidence même.

—Alors, explique-toi.

—N'as-tu pas dit que tes princes t'ont conféré le pouvoir de vie et de mort ? dit Cécile. Tu

sais bien cependant que tu n'as que le seul pouvoir de mort. Tu peux ôter la vie à ceux qui en jouissent, j'en conviens ; mais tu ne saurais la rendre à ceux qui sont morts. Dis donc que tes empereurs ont fait de toi un ministre de mort, et rien de plus ; si tu ajoutes autre chose, c'est mentir, et mentir en vain.

—Assez d'audace. Sacrifie aux dieux," dit Almachius. En prononçant ces paroles, le juge désignait les statues qui remplissaient le prétoire.

"Je ne sais vraiment ce qui est arrivé à tes yeux, où et comment tu en as perdu l'usage. Les dieux dont tu parles, moi et tous ceux qui ont la vue saine, nous ne voyons en eux que de la pierre, de l'airain ou du plomb.

—En philosophe, dit Almachius, j'ai dédaigné tes injures, quand elles n'avaient que moi pour but ; mais l'injure contre les dieux, je ne la puis supporter.

—Depuis que tu as ouvert la bouche, dit Cécile, tu n'as pas dit une parole dont je n'ai fait voir l'injustice, la déraison, la nullité ; maintenant, afin que rien n'y manque, te voilà convaincu d'avoir perdu la vue. Tu appelles des dieux ces objets que nous voyons tous n'être que des pierres, et des pierres inutiles. Palpes-les plutôt toi-même, tu sentiras ce qui en est. Pourquoi t'exposer ainsi à la risée du peuple ? Tout le monde sait que Dieu est au ciel. Quant à ces statues de pierre, elles feraient meilleur service si on les jetait dans une fournaise pour les convertir en chaux. Elles s'usent dans leur oisiveté, et sont impuissantes à se défendre des

flammes, aussi bien qu'à t'arracher toi-même à ta perte. Le Christ seul sauve de la mort, seul il délivre du feu l'homme coupable."

Ce furent les dernières paroles de Cécile devant l'homme qui représentait la puissance païenne. Elle voulut flétrir publiquement le grossier fétichisme qui depuis si longtemps asservissait le monde racheté du sang d'un Dieu. Libre à l'égard de tout ce qui se passe, le martyr était sa seule ambition ; mais avant de présenter sa tête au glaive, elle avait voulu faire un dernier et solennel appel à la conscience de ceux qui l'entendaient. Ses paroles demeurèrent après elle, et éveillèrent dans plus d'un cœur des sentiments qui ne pouvaient trouver leur expansion que dans le christianisme.

Almachius et ceux qui le mettaient en mouvement n'avaient pas été sans prévoir l'issue d'une cause dont Rome toute entière devait retentir. Quelle peine imposer à une jeune dame romaine d'un tel caractère et d'un tel rang ? Il avait été résolu que Cécile ne périrait pas sous le glaive. On l'enfermerait dans la salle des bains de son palais, que les Romains appelaient le *Caldarium*. On maintiendrait un feu violent et continu dans l'hypocauste, et la vierge, laissée sans air sous la voûte ardente, aspirerait la mort avec la vapeur embrasée, sans qu'il fût besoin de l'épée d'un licteur pour l'immoler. Ce supplice arbitraire qui n'avait pas, il est vrai, son fondement exprès dans la pénalité romaine, avait l'avantage de faire éviter l'éclat et le tumulte.

(à continuer.)

QUELQUES MOTS DE MONSIEUR CONROY A M.  
LE CURÉ DE ST. VINCENT DE PAUL.

—

“ Votre magnifique église, a dit Son Excellence, sera un monument éternel de votre amour de Dieu et de son Eglise. Partout dans le Canada, j'ai remarqué le même esprit, les mêmes traditions et les mêmes œuvres de charité. Puisse cet heureux état de chose se continuer toujours dans votre pays. Puisse dans l'avenir comme par le passé la race Canadienne Française être la force de la religion catholique dans l'Amérique du Nord, etc.”—N. M.

• ————000—————

LE PAPE.

—

M. le Ministre apporte sa *grosse Bible* aussi bravement que Moïse apporta les tables de la loi du haut de la montagne. Si vous voulez avoir la bonté de feuilleter ce magnifique volume, au besoin nous trouverons, j'espère, que Jésus-Christ a conféré d'abord à tous les apôtres également plusieurs pouvoirs ; par exemple, le pouvoir sacerdotal proprement dit, c'est-à-dire le pouvoir de consacrer, d'offrir le sacrifice et d'absoudre des péchés. Il leur donna, dans la dernière cène, pouvoir sur son corps réel par ses paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*. Voyez St. Luc, en votre Bible, chapitre XXII. Il leur donna, après sa resurrection, pouvoir sur son corps mystique lorsqu'il leur dit : *Recevez le Saint Esprit* ; les péchés seront remis à ceux à

qui vous les remettrez, etc. Voyez en St. Jean chapitre XX. Jusqu'ici Pierre est égal aux autres apôtres.

Ensuite, pour le pouvoir épiscopal, Notre Seigneur n'a de même fait aucune distinction entre Pierre et ses collègues, puisqu'il leur a donné à tous en commun le pouvoir de baptiser les peuples : *Allez, baptisez*, etc. Voyez en St. Mathieu chapitre XXVIII. Il leur a donné le pouvoir d'enseigner et d'administrer les sacrements comme tout ce qui tient au culte religieux, avec l'autorité nécessaire pour en procurer l'observation : *Leur enseignant toutes les choses que je vous ai prescrites* ; de porter et de lever les censures, et de donner à leurs réglemens une force obligatoire : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel*, etc. ; leur promettant en même temps son assistance dans l'exercice de leurs fonctions par sa présence avec eux jusqu'à la consommation des siècles : *Voilà que je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles*. N'est-ce pas dans votre Bible, M. le ministre ? N'est-ce pas toujours St. Mathieu qui parle ici ?

C'est très bien, M. le curé, c'est ce que nous voulons : pas de distinction entre les apôtres.

Enfin, M. le ministre, pour ce qui regarde même l'apostolat en tant que distingué de pouvoir épiscopal, et par conséquent en ce qu'il avait d'extraordinaire et de limité au temps de la vie des apôtres, nous voyons également que Notre-Seigneur le leur a conféré à tous en commun et sans distinction de personnes. Ainsi leur a-t-il donné à tous la mission immédiate.

*Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ; la mission universelle : Allez donc par tout le monde.* Ne sont-ce pas les paroles même rapportées par St. Jean et St. Mathieu !

C'est correct, M. le curé.

En tout cela, nous voyons Pierre simplement égal aux autres apôtres, et c'est en ce sens aussi que le mot fameux de St. Cyprien se trouve vrai : " Assurément les autres apôtres étaient, eux aussi, ce que Pierre était, élevés au même honneur, munis du même pouvoir " ; c'est à dire, tout aussi bien que Pierre, prêtres, évêques et apôtres.

Monsieur le curé parle comme un bon protestant.

Vous allez parler maintenant en bon catholique, à votre tour, M. le ministre. Car il faut voir également ce que les livres saints nous ont appris de ce qui ne se rapporte qu'à Pierre. Trois évangélistes ont eu soin de nous en rendre compte. Saint Mathieu nous apprend qu'à la suite de la célèbre confession que fit de la divinité de Jésus-Christ, par révélation divine, le premier des apôtres, le Sauveur lui adresse ces paroles : " Vous êtes heureux, Simon, fils de Jean ; car ce n'est ni la chair ni le sang qui vous ont révélé ces choses, mais c'est mon père même, Celui qui est dans le ciel. Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que vous aurez délié sur la



terre sera délié dans les cieux." St. Luc, à son tour, raconte que, pendant la dernière cène, le Sauveur se tournant vers Pierre, lui dit : " Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler tous, comme on criblé le froment ; mais j'ai prié pour vous en particulier, afin que votre foi ne défaille point. Lors donc que vous aurez été converti, ayez soin d'affermir vos frères." Enfin, Saint Jean nous a laissé par écrit que Jésus-Christ après sa résurrection, dans une de ses apparitions à laquelle se trouvaient Pierre, Jean et d'autres disciples, adressa la parole à Pierre seul, et l'interpella en ces termes : " Simon, fils de Jean, m'aimez-vous *plus que ne m'aiment ceux-ci* ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui demanda une seconde fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois : m'aimez-vous ? et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses : vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis." Est-ce bien conforme à votre Bible M. le ministre ?

C'est exact, M. le curé.

Au moyen de ces passages de la Bible, il est facile, je pense, de recueillir les prérogatives particulières de St. Pierre qui le distinguent des autres apôtres, avec qui d'ailleurs, comme nous l'avons dit, il avait de commun le sacerdoce, l'épiscopat et l'apostolat.

Ce sera d'autant plus facile pour vous, M. le curé, que vous continuerez à citer vos théologiens.

Vous n'êtes pas content, M. le ministre ? ça pourtant été écrit en Angleterre, ce que je viens de vous citer ; à l'exception des textes, cependant, qui viennent de Judée.

Pour vous accommoder, prenons un de vos théologiens ; l'anglican M. Allies.

O'est bien, citez M. Allies.

M. Allies, dans son livre intitulé : *La Chaire de Pierre fondement de l'Eglise,* expose ainsi les prérogatives de Saint Pierre.

1o. Cet apôtre a été établi pierre fondamentale, ou fondement de l'Eglise après Jésus-Christ, et cet apôtre seul : *Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.*

2o. A l'Eglise ainsi fondée sur Pierre, est assurée pour toujours l'indéfectibilité, avec la victoire sur ses ennemis : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

3o. A Pierre seul sont confiées les clefs du royaume des cieux, le symbole de la souveraine puissance, la défense et la garde de la maison ou de la cité de Dieu : *Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux.*

4o. Le pouvoir de retenir et de remettre les péchés, celui de porter et de lever les censures, celui d'établir des lois pour le gouvernement spirituel de l'Eglise, quoique conféré d'ailleurs à tous les apôtres ensemble, lui sont donnés ici personnellement : *Et tout ce que vous lierez, etc.*

5o. A lui seul est donné le pouvoir de confirmer ses frères, parceque sa foi à lui-même ne

doit pas défaillir : *J'ai prié pour vous afin que votre foi ne défaille point.*

60. Le soin du troupeau entier de Jésus-Christ lui est recommandé comme un pasteur suprême : *Paissez mes agneaux ; soyez le pasteur de mon troupeau, paissez mes brebis.*

En rapprochant ainsi ce qui a été donné aux apôtres en commun, et ce qui a été conféré à Pierre seul, on conclut de cette comparaison :

10. Qu'il a reçu bien des choses que n'ont pas reçues les autres, et que les autres n'ont rien qu'il n'ait reçu lui-même ;

20. Que ses pouvoirs ne peuvent être exercés que par un seul, tandis que ceux des autres peuvent l'être par plusieurs ;

30. Que ses pouvoirs renferment ceux de ses collègues, au lieu que ceux de ses collègues ne renferment pas les siens ;

40. Que c'est de lui qu'émane le gouvernement ordinaire de l'Église ou l'office pastoral promis et figuré sous le symbole des clefs du royaume des cieux, et conféré en même temps que signifié sommairement par ces paroles : *Paissez mes brebis* ; l'épiscopat est renfermé dans la primauté."

C'est ainsi, M. le ministre, que M. Allies donne et analyse les preuves bibliques de la primauté de St. Pierre à l'égard des autres apôtres. Ce raisonnement vous va-t-il ?

Allies est un savant.....

Que dites-vous ! savant non seulement, mais protestant bien converti à l'Église Catholique.

Qui sait si M. le ministre ne suivra pas plus tard l'exemple de son illustre compatriote ?

Au revoir, M. le curé.—P.

PROJET DE RÉUNION DES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE ST. HYACINTHE.

---

Une lettre circulaire nous a été adressée de la part des membres du comité chargé de l'organisation de la fête qui doit signaler la réunion, vers les vacances, de tous les élèves, anciens et nouveaux, du séminaire de St. Hyacinthe. Le comité espère que, par la voie des journaux, l'invitation d'assister à cette réunion fraternelle parviendra à tous ceux dont la résidence leur est inconnue. A tous les élèves de cette belle et noble institution, est demandée une souscription dans le but d'ériger, en face du collège, un monument qui rappelle à tous le souvenir de cette fête. On désire savoir, avant le 1er janvier prochain, le nombre de ceux qui pourront assister à la réunion, ainsi que le montant de leur contribution. On pourra s'adresser pour cela, soit à l'Hon. P. B. de la Bruère, C. L., St. Hyacinthe, soit au Rév. A. Dumesnil, Ptre., Prof., St. Hyacinthe, tous deux secrétaires du comité susdit.

—ooo—

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

---

ST. MICHEL ARCHANGE.—Une personne, sollicitant auprès du Divin Maître deux grâces spéciales, mais sans succès, se détermina à recourir à Dieu par Ste. Anne. Après avoir fait jusqu'à la troisième neuvaine, en l'honneur de cette grande sainte, ses vœux sont exaucés. Elle obtient même beaucoup plus qu'elle n'osait

demander. Elle est si bonne, Ste. Anne, si compatissante, qu'elle mérite toute notre confiance.—C. V.

GRONDINES. — Depuis cinq ans je souffrais des effets d'une attaque de fausse pleurésie. Je travaillais péniblement et une marche tant soit peu longue me fatiguait beaucoup. Après un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré, j'ai éprouvé un soulagement remarquable.—A. T.

ST. PASCHAL — Un violent mal de tête, de dents et d'oreille me faisait tellement souffrir, et cela depuis deux ans, que j'avais à peine le courage de vaquer au soin de mes enfants. Les remèdes que j'essayai ne m'apportèrent qu'un soulagement passager. Dans ma douleur il me vint à l'idée de demander ma guérison à la Bonne Ste. Anne. Je promis deux neuvaines et une messe en son honneur. Dès le premier soir de ma neuvaine, le mal m'a quitté pour ne plus revenir, j'en ai la confiance.—R. D..

\*\*\*\*.—Un rhumatisme inflammatoire me cloua au lit au mois de juin dernier et devait m'y retenir plusieurs mois d'après la déclaration de mon médecin. Aidée des prières d'un grand nombre de personnes pieuses, je commençai une neuvaine en l'honneur de la Bonne Ste. Anne. Dès les premiers jours je me sentis mieux, et, ma neuvaine terminée, je pouvais marcher et j'ai toujours continué à le faire depuis.—C. B.

ST. RÉMI.— Depuis plusieurs années, je souffrais d'un mal de dents presque continuel. La petite quantité de nourriture que je parvenais à

prendre ne suffisait pas pour entretenir ma santé, et les longues nuits sans sommeil m'avaient réduite à un état de faiblesse extrême. Ayant entendu parler des Annales, je promis de m'y abonner et d'y faire inscrire ma guérison, si la Bonne Ste. Anne m'accordait cette faveur. Aujourd'hui je suis bien, et j'en remercie notre bonne Mère.—V. B.

ST. NICHOLAS.—J'étais affligé depuis deux ans d'une maladie atroce, contre laquelle les médecins avaient épuisé tous les remèdes. J'ai fait deux pèlerinages au sanctuaire de la Bonne Ste. Anne de Beaupré. Ma prière a été exaucée : je suis parfaitement guéri.—J. H.

STE. ROSALIE.—Un paroissien de Ste. Rosalie, dont la dévotion à Ste. Anne est très-vive, s'est recommandé à cette bonne sainte dans une maladie très-grave qu'il a essuyée. Aussitôt, il s'est trouvé soulagé ; le mieux a continué ; aujourd'hui il est parfaitement rétabli.—J. B. O. G. Ptre.

ST. ELZÉAR.—Après avoir essayé tous les remèdes contre la maladie dont je souffrais depuis quatre ans, j'ai eu recours à la Bonne Ste. Anne, lui promettant de publier ma guérison si j'étais exaucée. Ma prière a été entendue, et je n'ai plus qu'à accomplir ma promesse et à bénir ma bienfaitrice.—A. M.

STE. JULIE DE SOMERSET.—Une paroissienne de Ste. Julie, femme âgée d'environ 28 ans, bonne chrétienne, digne de foi, déclare avoir souffert d'un grand mal de jambes, vers la fin

du mois de juin dernier, mal qui l'empêchait de vaquer à ses occupations ordinaires. Cédant aux conseils et aux instances de quelques parentes et amies, elle s'appliqua quelques médicaments pour faire disparaître l'inflammation dont elle souffrait, mais sans résultat. Alors elle résolut de s'adresser à la Bonne Sainte Anne pendant le mois qui lui est consacré. Effectivement, dans le cours de juillet, elle fit plusieurs neuvaines en honneur de Ste. Anne, se fit amener à l'Eglise pour assister aux exercices du *Triduum* et approcha des sacrements. Elle dit que, peu de temps après, le mal est entièrement disparu, et qu'elle est persuadée que cela est dû à une protection particulière de Ste. Anne.

ST. THOMAS DE MONTMAGNY — J'ai promis, si j'obtenais une grâce particulière de Ste. Anne, de le faire publier dans les Annales. Cette grâce, je l'ai obtenue, par l'intercession de ma bienfaitrice.—G. O. T.

ST. WENCESLAS.—Veuillez faire inscrire dans les "Annales de la Bonne Sainte Anne" la guérison suivante à la gloire de cette grande Thaumaturge.

Depuis quatre ans j'étais atteinte d'une maladie d'estomac jointe à des accès de toux que les médecins étaient impuissants à guérir. Toujours la maladie augmentait, et laissâ croire aux médecins, au mois de janvier dernier, que la consommation serait bientôt déclarée, si elle ne l'était déjà. Ayant lu maintes fois dans les "Annales de la Bonne Sainte Anne" les nombreuses guérisons obtenues par cette grande thaumaturge,

et n'espérant aucun secours humain, je m'adressai à Elle et à la glorieuse Vierge Marie, je bus de l'eau de Notre-Dame de Lourdes que m'avaient procurée des personnes pieuses, et à la seconde fois que j'en pris, ma toux cessa complètement et n'a pas repris depuis. A part cela, ma situation étant la même, mes parents et moi nous fimes une neuvaine, puis une seconde, puis une troisième ; je promis de faire un pèlerinage à la Bonne Ste. Anne et de faire publier ma guérison dans les Annales si je l'obtenais. Immédiatement je me sentis mieux, de jour en jour, la maladie disparaissait, enfin depuis assez longtemps je suis en parfaite santé. Etant bien convaincue, que je dois ma guérison à ces deux grandes Thaumaturges, j'ai accompli la première partie de mon vœu en allant, en pèlerinage à la Bonne Sainte Anne à Yamachiche ; je vous livre aujourd'hui la dernière partie afin que vous la fassiez connaître au public. Gloire, honneur, reconnaissance, à la Sainte Vierge et à Sainte Anne qui toutes deux m'ont conservé la vie !

C. L.



## DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Une personne, Sault-au-Recollet.....	\$1 00
“ “ St Alexandre.....	0 50
Dame Louis Boucher, St. Edouard de Lotbinière.....	0 50
Théophile Lavoie.....	0 90
Rév. C. Miville, Egmont Bay.....	2 00
Pierre Côté, Holyoke, Mass. U. S.....	0 13
Jean Lapointe “ “ “.....	0 13
Rev. L. A. Bourret, St. Isidore.....	0 40
Une personne.....	0 25
J. B. H. Beauregard, Ecr. N. P., Iberville.....	1 00
Dame Louis Rodrigue, Ste. Anne de la Pérade.....	0 25
Les religieuses du couvent de Ste. Anne, St. Gabriel de Brandon.....	0 65

— 000 —

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Outre les recommandations ordinaires, on nous prie de faire les suivantes :

Malades 72 ; conversions 83, familles 35, pères de famille 25 ; mères de famille 28, enfants désobeissants et débauchés 84, jeunes gens 255, jeunes personnes 206, grâces spirituelles 82 ; grâces temporelles 82, intentions particulières 119 ; ivrognes 41, curés et paroisses 3, entreprises importantes 3 ; bonne mort 11, vocations 5, persévérance 21 ; actions de grâces 42, peines d'esprit 13, communautés 2 ; défunts 25 ; apostats 3 ; retraite 3.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne. Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Celles qui ont déjà été recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées. Actions de grâces pour celles qui ont obtenu des faveurs.